

LE DENIER, DE SAINT-PIERRE

N fera bientôt, dans toutes les églises du diocèse, une des quêtes annuelles commandées pour le Denier de Saint-Pierre.

Il est à espérer que les fidèles répondront généreusement à l'appel qui vient de leur être adressé par Mgr l'archevêque.

Cette œuvre a pour but d'assurer au pape, par des contributions volontaires, l'indépendance nécessaire de son autorité spirituelle. Et il est juste que les catholiques du monde entier participent aux charges d'un pouvoir dont ils recueillent, tous, les immenses bienfaits.

La France avait jadis constitué à Rome, capitale du monde chrétien, un pouvoir temporel dont les revenus assuraient l'existence du Saint-Siège. Dépouillé de ses Etats par la Révolution, le pape est aujourd'hui pauvre ; les trésors qu'on lui suppose n'existent pas, et il n'a plus d'autres ressources que les offrandes de ses enfants, c'est-à-dire le Denier de Saint-Pierre.

Quelles sont ses charges ? Personnellement, il vit avec la plus grande simplicité, et ses dépenses sont insignifiantes, comparées à celles des autres souverains.

Mais pour entretenir les cardinaux, ses auxiliaires dans le gouvernement de l'Eglise ; pour entretenir, à l'aide d'un nombreux personnel, ses relations avec tous les gouvernements de la terre ; pour son clergé, ses écoles et ses académies ; pour les gardiens, ouvriers et domestiques du Vatican ; pour un nombreux personnel de missionnaires dans les cinq parties du monde, etc.... quels frais énormes !

Tant qu'on n'aura pas assuré l'indépendance du Saint-Siège, d'une manière digne et durable, le Denier de Saint-Pierre restera une œuvre absolument nécessaire, l'œuvre par excellence de notre zèle et de notre piété filiale.